

*Search for Common Ground***SFCG FACILITE LES TOUTES PREMIERES RENCONTRES ENTRE LA POPULATION BURUNDAISE ET LA COMMISSION NATIONALE DES TERRES ET AUTRES BIENS (CNTB)**

Les 13 et 14 février 2007, SFCG en partenariat avec la CNTB (Commission Nationale des Terres et Autres Biens) et avec le financement de l'agence suédoise de développement international (Asdi), a facilité deux échanges à Rumonge et à Nyanza-Lac entre la CNTB et la population. **Ainsi, pour la première fois, la CNTB rencontrait directement la population burundaise de cette façon.** SFCG remercie la CNTB pour son esprit de collaboration à travers les deux activités.

Les rencontres se sont penchées sur le rôle et les défis de la CNTB ainsi que sur les attentes et inquiétudes de la population envers sa mise en place afin de promouvoir la collaboration sur le règlement des conflits fonciers. Les deux jours ont vu la participation de 113 personnes dont 85 hommes et 28 femmes. Les participants représentaient aussi bien les rapatriés que les occupants des terres, les leaders communautaires, les élus locaux, les administratifs à la base et les membres de la CNTB. Ces deux journées d'échange ont donné aux membres des deux communautés l'opportunité de s'exprimer et de poser leurs questions directement à la Commission. De même, elles ont permis à la CNTB de préciser son mandat et de clarifier des détails sur son fonctionnement.

« Je ne savais pas que SFCG avait la force d'inviter les hautes personnalités comme les conseillers du gouverneur et les membres de la CNTB et que ces derniers répondent. Quand on m'a contacté, je doutais de la réussite de cette activité. »

-L'administrateur de Rumonge

Ces deux activités ont non seulement créé un lien direct entre les deux communautés concernées et la commission au niveau provincial et national, mais elles ont aussi participé à lier la commission au niveau national avec les nouveaux membres de la commission au niveau provincial. En effet, ces membres avaient été nommés un mois auparavant mais n'avaient pas encore été orientés et n'avaient donc pas vraiment commencé leurs nouvelles fonctions. Ces activités étaient donc pour eux une première opportunité de discuter des détails de leur rôle avec la population et, plus important, avec leur représentant au niveau national. De plus, ces activités ont été des occasions pour demander le déclenchement du processus de nomination des collaborateurs communaux. Effectivement, dans leurs mots d'ouverture, les deux conférenciers (présidents de la commission pour chaque province) ont demandé aux gouverneurs en collaboration avec les administrateurs de nommer le plus vite possible les collaborateurs communaux de la commission au niveau collinaire pour donner une suite à ces rencontres. SFCG a été sollicité pour former ces 125 collaborateurs, dès leur nomination, en transformation des conflits.

Les deux rencontres ont également servi à débloquer quelques obstacles, au niveau communal, à la mise en place de la commission, ainsi qu'à identifier et prendre en compte les attentes des deux populations. Avant les rencontres, l'administration des deux communes avaient arrêté d'intervenir dans des conflits fonciers en attendant la mise en place de la commission. Ils s'attendaient à ce que la commission règle tous les problèmes elle-même et du coup, ils préféraient attendre la commission plutôt que de continuer leurs médiations et efforts d'avant. Après leur participation, les deux administrateurs et les autres autorités présentes ont compris que leur travail de résolution des conflits fonciers au sein de leurs communautés devraient continuer et que la commission existait plutôt pour compléter et renforcer les systèmes déjà en place.



Floride Ahitungiye, Responsable des interventions communautaires de SFCG introduit la première rencontre à Nyanza-Lac le 13 février

A Rumonge tout comme à Nyanza-Lac les membres de la population ont exprimé leurs attentes vis-à-vis de la commission. Celles-ci étaient souvent non seulement exagérées, mais irréalistes. Un des résultats les plus importants a été la prise de conscience par les populations qu'elles ont un rôle très important à jouer en assurant la bonne voie du processus et le succès de la CNTB. De plus, les populations ont quitté les deux rencontres avec une meilleure idée du mandat ainsi que des capacités de la CNTB. Comme l'a dit le conférencier de la CNTB à la rencontre de Nyanza-Lac, « *la solution à ces conflits ne proviendra pas de la Commission des Terres et autres Biens mais elle proviendra de la population elle-même en collaboration avec cette Commission.* » La population a bien compris et a fort apprécié ce fait.



A Nyanza-Lac, M. Boniface Minani exprime sa satisfaction par rapport à la méthodologie de la Commission comparée aux commissions antérieures

Parallèlement à ces activités communautaires auprès de la CNTB, des rapatriés et des réfugiés, SFCG continue à produire son émission hebdomadaire *Icibare Cacu* (Notre Patrimoine Foncier) qui offre un cadre de dialogue

« Je remercie SFCG d'avoir organisé cette activité aussi importante afin d'informer la population comment la commission va travailler et je lui demande de multiplier ces occasions de renforcement des capacités de la population ».

-Le conseiller socioculturel du Gouverneur de Bururi

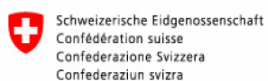
autour de la problématique foncière au Burundi en vue de prévenir ou transformer les conflits y relatifs. L'émission du 25 février s'est penchée justement sur l'avancement de la CNTB en mettant l'accent sur ces deux rencontres. L'émission a permis aux populations burundaises à travers le pays et même en Tanzanie et en RDC d'entendre parlé des succès de ces rencontres.

CONTEXTE:

Le Burundi a connu deux grandes fuites en masse de sa population ; d'abord en 1972, du fait des violences interethniques entre les Tutsis et Hutus, et depuis 1993, lors de la guerre civile déclenchée suite à l'assassinat du premier président démocratiquement élu du pays, Melchior Ndadaye. Le dernier groupe rebelle actif du pays, les Forces Nationales de Libération – Parti de Libération du Peuple Hutu (FNL – PALIPE HUTU), a consenti à un cessez-le-feu en septembre 2006 en amenant un espoir pour le retour de quelques 400,000 réfugiés qui avaient fuit la violence ethnique. Selon le HCR, à peu près 319,000 réfugiés ont été rapatriés au Burundi depuis que l'agence a commencé son assistance à leur rapatriement en 2002. Le retour de ces réfugiés en provenance de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo (RDC) a déjà causé de sérieux conflits entre les rapatriés et les occupants actuels des terres. L'insatisfaction prévisible d'un grand nombre de réfugiés ne pouvant récupérer leurs biens pourrait être un terrain idéal de mobilisation politique pour certains partis quelque soit leur obédience.

Afin d'éviter une crise liée à la terre, seule ressource pour une majorité de burundais, qui pourrait plonger de nouveau le pays dans une guerre civile, le gouvernement a établi la Commission Nationale des Terres et Autres Biens (CNTB) en juillet 2006 et l'a chargé de s'occuper des questions conflictuelles, relatives à la terre et aux autres propriétés, issues des années de bouleversements. La CNTB est la quatrième commission à traiter ce sujet dans l'histoire du Burundi postindépendance. Elle se distingue par sa préférence pour le dialogue plutôt que la force.

SFCG au Burundi remercie ces donateurs pour leur soutien:



Canada

La coopération belge au développement

Contacteur Search for Common Ground:
1601 Connecticut Ave. NW
Washington DC 20009 USA
(+1) 202 265 4300
fax (+1) 202 232 6718
Search@sfcg.org

ou:
Rue Belliard 205 bte 13
B-1040 Brussels, Belgium
(+32) 2 736 7262
fax (+32) 2 732 3033
Brussels@sfcg.be

Ou visiter notre site web:

www.sfcg.org